



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 101208

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales, chargée des collectivités territoriales, sur les inquiétudes des maires qui reçoivent leurs rôles complémentaires et découvrent que les bases fiscales sont amputées par rapport aux notifications provisoires transmises antérieurement par les services fiscaux. Ainsi, des budgets communaux construits sur des bases erronées se trouvent en déséquilibre, cette situation étant la conséquence d'un dispositif voulu par l'État d'exonération d'impôts locaux pour les ménages modestes, dont les modalités ont évolué et impactent par conséquent le niveau de compensation pour les collectivités. Sans remettre en cause la nécessité de soutenir le pouvoir d'achat des plus défavorisés par le biais d'exonérations, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin que les communes déjà grevées par la baisse des dotations n'assument pas seules cette charge financière nouvelle inacceptable.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101208

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10206

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)